

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

140027

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

72105

Société :

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

Taïli Barmia

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

0662746374

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Dr. Faouzia OUADIR GA
Gynécologue-Obstétricien
Piste Tadla, Quartier les Crêtes
All Oued Lou N°158 2ème Etage
Casablanca - Tel : 06 65 36 02

21 OCT. 2022

21 DEC. 2022

ACCUEIL

Lui-même

Conjoint

Enfant

Age :

Douleur pelvien

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Recouvrement des Actes
24 OCT. 2022	DS		3000	INP DR. FAITHA CHATILA Gynaecologue - Châtelaillon-Plage - Tel : 06 61 95 20 00 Dr. Faïtha Chatila - Gynécologue - Châtelaillon-Plage - Tel : 06 61 95 20 00

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ENTRÉE EN RADIOPHARMACOLOGIE Tél. 05.22.51.05.05 05.22.51.05.05 DIAGNOSTIC CENTRE DE RADIOPHARMACOLOGIE PARIS 13 ^e	24/10/22	P182 261-129 283+13	200,00.D18 1200 Dk

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste

Diplômé de l'Académie de Lyon

Ex. enseignant à la Faculté

de Médecine de Casablanca

**Pr. Soumaya ZAMIATI**

Anatomo-cytopathologiste

Ex. enseignante à la Faculté

de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

224 n° 357

**DEMANDE D'EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE**De la part du Docteur : *Qassim*Nom et prénom : *ne Toula Beno* Age :

Date du prélèvement : Réf. antérieure :

Siège et nature du prélèvement :

Renseignements cliniques :

Fu de dépistage

Cytologie :

- Frottis : Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Autres : Ponction Liquide

- Traitements éventuels :

Date : *24/10/2012*Signature : *Dr. Fatima OUAHANIRGA*

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé de l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

FACTURE

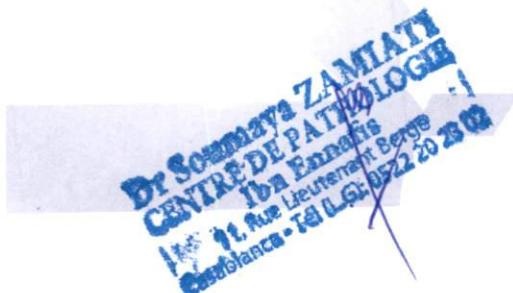
REF : FA22004329

Date de facturation 24 / 10 / 2022
 Médecin traitant Dr. OUADIRGA
 Patient Mme Damia TOUILI
 Demande référence C224AR0357
 Demande reçu le 24/10/2022

A Payer	200,00	Dhs
coefficient-P	182	
Mode de règlement	Espèce	

Arrêtée la présente facture à la somme de : DEUX CENTS DIRHAMS

Pr. S. ZAMIATI



ICE 001808242000088 IF 15200176 INPE 91024752 INPE du Laboratoire 093002954

Dr. Houriya AMRANI MIKOU
 Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH
 Dr. Wafaa MSEFER FAROUQI
 Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI
 Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -
 Echographie Obstétricale 3D 4D - Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie
 Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie
 I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spirale - Dentascanner

Casablanca, le 24/10/2022

FACTURE N° : FA:00 10030/22

Nom : TOUILI DAMIA

Arrêtée la présente facture à la somme de : 1 200,00 Dhs

MILLE DEUX CENTS DHS

Pour le(s) examen(s) suivant(e) :

ECHOGRAPHIE MAMMAIRE 300,00 Dhs

MAMMO-TOMOSYNTHÈSE 900,00 Dhs

Total de : 1 200,00 Dhs

Mode de règlement CHEQUE

ATTIJARI WAFA BANK /007780000357900000015342

INPE : 090000324

*CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI
 400, Bd Brahim Roudani 1^{er} étage - Maârif, 20100 Casablanca - E-mail : roudani.crr@gmail.com / www.crr.ma
 Tél.: 0522 23 50 70 / 0522 25 22 96 / 0522 25 13 02 / 0522 25 13 04 / 0522 25 13 07 - Fax : 0522 23 50 68
 e-mail : roudani@hotmail.fr*

CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI, S.A.R.L. au capital de 2.300.000,00 DH

400, Bd Brahim Roudani 1^{er} étage - Maârif, 20100 Casablanca - E-mail : roudani.crr@gmail.com / www.crr.ma
 Tél.: 0522 23 50 70 / 0522 25 22 96 / 0522 25 13 02 / 0522 25 13 04 / 0522 25 13 07 - Fax : 0522 23 50 68
 RC : 500035 - CNSS : 2097443 - TP : 35700736 - IF : 01000601 - ICE : 001719187000040



مركز الفحص الطبي بالأشعة الروdanی CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI

Dr. Houriya AMRANI MIKOU

Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH

Dr. Wafae MSEFER FAROUQI

Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI

Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -

Echographie Obstétricale 3D 4D - Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie

Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie

I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spiralé - Dentascanner

Patient
Médecin traitant

TOUILI DAMIA
DR OUADIRGA FATIHA

Casablanca, Le 24/10/2022

MAMMOGRAPHIE BILATERALE PLEIN CHAMP NUMERIQUE TOMOSYNTHÈSE 3D ECHOGRAPHIE MAMMAIRE ET AXILLAIRE BILATERALE

COMPTE RENDU

RC : 57 A / 1 P / Sans antécédents sénologiques personnels ou familiaux.

Examen clinique : Inspection et palpation mammaires bilatérales,
sans particularités.

Technique : Appareil Hologic numérique direct : Etude des seins, avec et sans
tomosynthèse, 2 incidences par seins (face et oblique).

Résultats :

*Mammographie :

- Seins de volume symétrique, sièges d'opacités fibro-glandulaires éparses (type B).

* Sein droit :

+ U.Q.Ext : On retrouve la petite zone d'asymétrie focale de densité précédemment décrite, d'aspect strictement inchangé, d'origine glandulaire.

- Il n'est visualisé aucune masse circonscrite, ni aucune zone de distorsion architecturale glandulaire.

- Il n'est pas non plus objectivé de regroupement suspect de microcalcifications.
- Revêtements cutanés fins.

*L'échographie complémentaire :

- Ne met en évidence aucune masse kystique ou tissulaire, ni aucune zone d'atténuation du faisceau ultrasonore en projection des plages mammaires.

- Absence d'image ganglionnaire d'allure suspecte visible au niveau des creux axillaires.

CRR مركز الفحص الطبي بالأشعة الروdanی CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI

Dr. Houriya AMRANI MIKOU

Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH

Dr. Wafae MSEFER FAROUQI

Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI

Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -

Echographie Obstétricale 3D 4D - Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie

Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie

I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spiralé - Dentascanner

Conclusion :

- Absence d'anomalie radio-échographique d'allure suspecte décelable ce jour, dans l'un ou l'autre sein. (Le nodule décrit sur le précédent bilan n'est pas retrouvé ce jour.)

Examen classé ACR 1 à droite et à gauche de la classification BI-RADS.

En vous remerciant de votre confiance

Signé : Dr. Naïma BENJELLOUN

NB : Prière de rapporter les anciens clichés en cas de nouvel examen.

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé de l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Reçu le : 24/10/2022

Édité le : 27/10/2022

Âge : 57 ans

Notre réf. : C224AR0357

Prescripteur : Dr. OUADIRGA

Patient(e) : Mme Damia TOUILI

Organe : **FCU**
(FCU de dépistage)

COMPTE RENDU CYTOPATHOLOGIQUE

Frottis cervico-utérin en milieu liquide selon la technique « GluCyte de CellSolutions ». L'examen cytologique est réalisé après étalement en couche mince et coloration selon la méthode Papanicolaou. L'étalement examiné est représentatif, comportant des cellules desquamées malpighiennes et endocervicales, analysables. Le fond est non inflammatoire, comportant des bacilles de Doderlein. Les cellules malpighiennes sont représentées par des cellules intermédiaires au cytoplasme cyanophile et au noyau régulier et par de rares cellules superficielles à noyau pycnotique et à cytoplasme éosinophile. Les cellules endocervicales, peu fréquentes, sont indemnes de métaplasie malpighienne. Il n'est vu ni atypies cytonucléaires ni agent pathogène.

CONCLUSION :

Frottis cervico-utérin normal (NILM selon Bethesda 2014).

Pr. S. ZAMIATI

Dr Soumaya ZAMIATI
CENTRE DE PATHOLOGIE
Ibn Ennafis
Casablanca - Tél (L.G): 0522 20 23 02
(Handwritten signature of Dr. Soumaya Zamiati)